



Grand angle

Cérémonie de passation de commandement

RÉTROSPECTIVE

Fête du village

TRAVAUX

Rétrospective

CCEL

Le point sur
le Contrat Région



RENTRÉE DES CLASSES

Lundi 4 septembre 2023



Édito

Madame, Monsieur,

L'actualité récente nous a rattrapés avec une violence inouïe. En effet, les récents événements nous rappellent que le terroriste peut frapper n'importe où, n'importe quand. L'horreur et la sauvagerie des terroristes me semble-t-il a atteint un niveau inégalé.

Au niveau local la sécurité est prise très au sérieux par vos élus municipaux, c'est pourquoi j'ai demandé à mon adjoint à la sécurité et à la police municipale de veiller à l'application stricte du plan Vigipirate.

L'école, dont le rôle est majeur quant à l'éducation de nos enfants ne saurait être remise en cause par des actes terroristes. Je tiens à vous faire part sur ce sujet de notre soutien inconditionnel.

Avec la participation citoyenne nous avons sur la commune un maillage de volontaires qui ont intégré le dispositif encadré par la Gendarmerie. C'est l'occasion pour moi de les remercier chaleureusement pour leur engagement. Désormais une trentaine de caméras veille sur votre tranquillité. Récemment nous avons conventionné avec la Municipalité de Mions afin que nos polices municipales respectives puissent s'épauler. Ceci en journée mais aussi la nuit lorsque notre équipe de policières municipales n'est pas en service. De plus, cette convention prévoit le visionnage en direct des images de nos caméras de surveillance, et ce avec intervention immédiate.



La convention devrait pouvoir être mise en œuvre début 2024.

Malgré le contexte économique difficile, augmentation des factures d'énergies, baisse des dotations, la municipalité a décidé pour cette année de ne pas augmenter la fiscalité locale. Vous trouverez dans les pages qui suivent le communiqué de l'Association des Maires de France vous apportant un éclairage sur le sujet.

Notre gestion rigoureuse au quotidien nous permet de dégager un auto-financement suffisant et de matérialiser cela par la construction du nouveau centre de loisirs pour nos enfants. Je n'oublierai pas à cette occasion de remercier tous nos partenaires financiers que sont l'État, La Région Auvergne Rhône Alpes et le département du Rhône.

Comme nous avons décidé de rester debout et de faire face à l'adversité invisible, j'espère vous retrouver nombreux à l'occasion du marché de Noël qui aura lieu le 15 décembre sur la place de la Mairie.

Paul Vidal

Maire

Président de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais
Conseiller régional délégué

29 avril

Vernissage exposition photo "Les arbres"



14 mai

Parcours du cœur



13 mai

Repas des aînés



23 juin

Kermesse de l'école Jean d'Ormesson



24 juin

Fête du village



12 juillet

Commémoration rue du 12 juillet 1944



4 septembre

Rentrée des classes



5 septembre

Collecte de don du sang à la salle des fêtes



2 septembre

Forum des associations



Derniers travaux et aménagements réalisés dans le cadre de la délégation voirie à la CCEL

Accès au parking du marché

Sécurisation du passage piéton traversant la route de Saint Pierre



Route de Saint Pierre
Réfection du tapis d'enrobés

Rue des Verchères

Réalisation de puits perdus, pose de bordures de trottoirs, enrobés superficiels



Route de la Garenne

Réfection du tapis



Route de Chandieu

Réalisation d'un trottoir, continuité piétonne de la rue des acacias à l'arrêt de cars

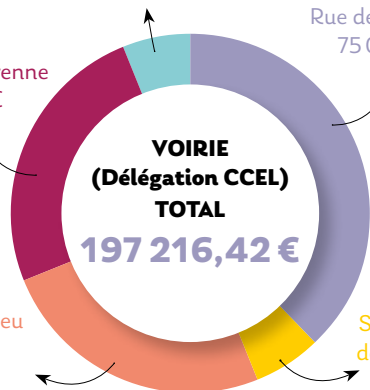
Accès Place du marché
(modification des trottoirs)
11798,52 €

Chemin de la Garenne
49 220,46 €

Rue des Verchères
75 034,02 €

Route de Chandieu
49 383,72 €

Signalisation des différents chantiers
11 779,70 €



Constructions et rénovations

Groupe scolaire Jean d'Ormesson

Comme chaque année, les vacances scolaires sont propices aux travaux dans le groupe scolaire :

- Remplacement des portes de l'entrée maternelle et d'une classe
- Remplacement des fenêtres sur la coursive de la passerelle
- Rénovation de la toiture
- Changement du photocopieur
- Reprises diverses de peintures

Montant total des travaux : 44 515,59 € TTC



Construction d'une halle au parc municipal



La Halle du parc municipal a ravi petits et grands cet été. Depuis son ouverture au mois de juin, elle a accueilli de nombreuses manifestations : la passation de commandement de nos sapeurs-pompiers, la fête de l'école et sa kermesse, la fête du village et le forum des associations.

Montant total des travaux : 190 845,00 € TTC

Autres travaux d'entretien des équipements municipaux

COMPLEXE SPORTIF : reprise de l'entrée du stade et du terrain de pétanque, remplacement de l'abri de touche du terrain d'honneur, travaux de plomberie dans les vestiaires du stade

SALLE DES FÊTES : remplacement des penderons de la scène, rénovation des loges des artistes (plomberie, électricité, peinture), petits travaux de mise aux normes (accessibilité)

MONUMENT AUX MORTS GRANDE RUE : réalisation d'un puits perdu, réengazonnement des espaces verts

Montant total des travaux : 28 290,87 € TTC



Communiqué de la municipalité concernant la démolition d'une maison située dans le lotissement en cours de construction en face du stade

La municipalité tient à vous informer qu'elle n'est pas à l'origine de la démolition de la maison construite au sein de ce lotissement.

Cette démolition est la conséquence d'un litige concernant la construction opposant le propriétaire et le constructeur et relève donc d'un conflit d'ordre privé.



CÉRÉMONIE DE PASSATION DE COMMANDEMENT

La cérémonie de passation de commandement de la caserne de Toussieu entre le commandant Claude BERNET et le lieutenant Emmanuel CHAPPARD a eu lieu le 24 juin 2023.



“Je vous livre quelques anecdotes en urac...

Paul Vidal, fraîchement élu Maire de la commune, m'a accordé l'un de ses premiers rendez-vous pour discuter de la construction d'une nouvelle caserne. Cela s'est fait rapidement puisque l'inauguration a eu lieu en juin 1996 soit un an seulement après son élection.

Lors de l'achat de la première ambulance “VSAB” (Véhicules de Secours aux Asphyxiés et Blessés), j'ai eu le privilège de l'inaugurer pour la première intervention. En effet, en plein préparatif du mariage de mon frère, suite à

une fausse manœuvre je me suis retrouvé avec un crochet de tendeur accroché à la paupière. L'équipage était sans doute très fier de transporter son chef mais aussi je suppose très mal à l'aise pour cette première. Heureusement tout s'est très bien terminé.

Il y a cette poursuite d'un kangourou dans les rues de Chaponnay ; nous l'avions cerné dans une maison. Nous avons tendu un filet avec l'aide de l'équipe animalière de Saint-Priest devant le portail. L'animal s'est approché, nous avons pensé qu'il allait sauter comme un kangourou digne de ce nom. Nous avons levé le filet en l'air et à notre grande surprise il est passé par-dessous tranquillement... et nous ne l'avons pas revu.

Dans la catégorie animaux, nous avons récupéré un jeune chien

en perte dans un bassin d'infiltration des eaux de pluie dans la zone du Logis neuf. Après de vaines recherches de ses maîtres, je l'ai ramené à la maison avec mon épouse, nous avons fini par l'adopter et nous l'avons appelé Pinpon.

Dans la catégorie des expériences marquantes, il y a les feux de forêts dans le sud de la France. Les CCF (Camions Citernes Forestiers) cheminent par dizaines de nuit sur les flancs de la montagne - gyrophares allumés - pour aller rejoindre le sinistre. Depuis le bas de la piste dans mon véhicule on aurait cru voir des centaines de fourmis en face d'un monstre de feu prêt à les avaler. Encore une fois, tout s'est bien terminé.

Voici quelques éléments, je pourrais encore en ajouter beaucoup.”

Claude BERNET



“Je me suis engagé en tant que sapeur-pompier volontaire (SPV) le 1^{er} octobre 2005, quelques mois après avoir emménagé sur la commune de Toussieu. J’ai ensuite évolué au cours des années en validant différentes formations d’avancement. Nommé caporal en 2009, sergent en 2013, je deviens officier avec le grade de lieutenant en 2018. Le 24 juin 2023, j’ai été nommé chef de centre de la caserne de Toussieu.

Le chef de centre est le garant du bon fonctionnement de la caserne. À ce titre, il doit notamment s’assurer de la disponibilité des engins de secours, accompagner les pompiers dans les différentes étapes de leur parcours (recrutement, formation, avancement...) ou encore travailler avec le SDMIS sur l’évolution et l’adaptation du service face aux enjeux de demain (nouvelles technologies, augmentation de la démographie dans l’est lyonnais, réchauffement climatique, ...).

Notre caserne compte aujourd’hui une trentaine de femmes et hommes, tous volontaires, passionnés et dévoués à cet engagement citoyen. Nous réalisons en moyenne un peu plus de 300 interventions par an, principalement du secours d’urgence aux personnes (près de 90% de nos sorties).

En parallèle à ces activités opérationnelles, nous souhaitons continuer de développer les échanges avec la population Toussillarde, notamment en travaillant sur différents projets d’apprentissage du secourisme avec l’école et le centre de loisirs, et en organisant des sessions d’initiation aux “gestes qui sauvent” auprès des associations locales.”

Emmanuel CHAPPARD



*En ma qualité de membre élu du Comité Directeur de l'AMF nationale, je souhaite relayer ce communiqué de presse.
En effet, le Président de la République a affirmé que seules les collectivités locales étaient responsables de l'augmentation de la taxe foncière.*

Paul VIDAL

Communiqué de Presse de l'AMF - 25/09/2023



Taxe foncière : l'injuste polémique lancée par le Président de la République

Lors de son entretien télévisé d'hier, le Président de la République a mis en cause les maires de France en leur reprochant "d'oser dire que si la taxe foncière augmente, c'est la faute du Gouvernement", tout en reconnaissant paradoxalement "que beaucoup de maires ne l'ont pas augmentée". En l'occurrence 85% d'entre eux.

Cette polémique, créée de toutes pièces, a surpris et choqué les maires par son caractère injuste.

Aucun élu local ne pense, ni ne dit, que la taxe foncière est un impôt d'État. Tous savent que la taxe foncière est composée d'une partie qui évolue avec l'inflation et d'une autre partie qui résulte du taux appliqué par la commune ou l'intercommunalité.

En revanche, tous les élus constatent que la suppression de la taxe d'habitation a profondément déstabilisé la fiscalité locale en la concentrant sur la seule taxe foncière. À aucun moment depuis 2017 l'Exécutif n'a proposé de construire un cadre renouvelé.

Au moment même où le déficit de l'État s'est creusé de façon vertigineuse, les communes se sont vues reprocher leur excès d'épargne ou de trésorerie, leur endettement insuffisant, et ce,

sans qu'il ne soit jamais rappelé que depuis 2010, elles ont perdu 62 Mds€ de dotations et que la DGF n'est plus indexée.

Les budgets des communes sont à l'équilibre, la dette est maîtrisée, et l'investissement local représente 70% de l'investissement public.

Les maires assument leurs responsabilités, et souvent aussi celles que l'État n'est plus en capacité d'exercer sur le terrain. Ils connaissent les besoins de leurs habitants, qui se tournent en priorité vers eux lorsqu'ils sont en difficulté.

Mais, aujourd'hui, les maires ne supportent plus la recentralisation rampante qui entrave leur liberté d'agir : réduction de leur pouvoir d'urbanisme et d'aménagement, fléchage de leurs dépenses d'investissement, obligations environnementales descendantes, transferts de charges nouvelles non financées. Les maires attendent de l'État qu'il agisse sur les grands enjeux de sa responsabilité, comme l'accès au logement ou l'accès aux soins dont les conditions se dégradent de manière continue.

À plusieurs reprises depuis 2017, les maires ont montré qu'ils savaient être aux côtés du Président de la République lorsque la situation du pays l'exigeait. Ils attendent d'être respectés en toutes circonstances.

Le point sur le Contrat Région



Signature du contrat Région avec les communes de la CCEL

Jeudi 6 juillet, Philippe MEUNIER, Vice-Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes délégué à l'aménagement du territoire, était présent à la CCEL pour faire un point d'étape sur les dispositifs d'aide proposés par la Région aux huit communes du territoire.

Dans le cadre du dispositif Contrat Région, les communes bénéficient de subventions régionales pour leurs projets liés à l'aménagement du territoire, en particulier des projets de développement économique et d'équipements publics (équipements sportifs, culturels, scolaires, aménagements liés à la mobilité, rénovation énergétique de bâtiments etc.). La CCEL est la porte d'entrée des demandes, permettant ainsi d'assurer, entre autres, l'équité entre les huit communes et de les accompagner dans leur demande. Au regard des enjeux spécifiques rencontrés par chaque

collectivité, la Région accompagne les projets des communes avec les dispositifs suivants :

- **Contrat Région** : destiné principalement aux communes, toute taille confondue
 - **Bonus Ruralité** : axé vers les municipalités de moins de 2 000 habitants
 - **Contrat Région Ville** : destiné aux villes de 2 000 à 20 000 habitants
- Dans le cadre du Contrat Région, 1 848 000 € seront attribués par la Région pour la totalité des huit communes.

Subventions

Le projet d'Accueil Collectif de Mineurs de Toussieu a reçu les soutiens suivants :

- État - DSIL* 2023 : 130 000 €
- Région Auvergne Rhône Alpes : 260 000 €
- Département du Rhône : 122 600 €
- CAF du Rhône : 50 000 €

*DSIL : Dotation de Soutien à l'Investissement Local



Toussieu s'inscrit dans un engagement de participation citoyenne



Vous êtes nombreux à Toussieu à vous engager dans la vie de votre commune pour garantir la sécurité des citoyens, lutter contre les incivilités et assurer un service de proximité.

Le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance. Il permet d'associer les habitants à la protection de leur environnement en complément de l'action de la gendarmerie nationale par une approche partenariale entre la population et les forces de sécurité de l'État.

Ce protocole donne la possibilité au maire à la Gendarmerie et à la Police Municipale de mettre en place, d'encadrer et d'évaluer un dispositif de prévention de la délinquance sous la forme d'un réseau de solidarité de voisinage structuré autour de citoyens référents, permettant d'alerter

la gendarmerie nationale de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité publique.

Cette action s'intègre dans la lutte contre la délinquance et notamment contre les vols, qui constitue une priorité pour les services de l'État. Mis en place dans les communes, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Encadrée par la gendarmerie nationale, la "participation citoyenne" vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

À Toussieu, une quarantaine de citoyens répartis sur l'ensemble de la commune sont mobilisés.



Un nouveau Directeur pour l'école Jean d'Ormesson

La rentrée scolaire 2023 à l'école Jean d'Ormesson s'est effectuée sous la direction de Franck FULOP, nouveau directeur ayant succédé pendant l'été à Maryvonne CHEVASSUS, directrice de l'école depuis septembre 2011.



Bonjour Monsieur FULOP, pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel ?

Franck FULOP : Bonjour. Je suis enseignant depuis plus de 25 ans et j'assure la fonction de directeur d'école depuis 18 ans. J'ai assuré la direction de l'école Chat Perché sur Saint-Bonnet-de-Mure, puis de l'école Jean de la Fontaine sur Pusignan, et enfin Vincent d'Indy sur Saint-Laurent-de-Mure.

Quelles sont vos impressions à chaud, quelques semaines après cette première rentrée à Toussieu ?

Avant toute chose, je tiens à remercier vivement l'équipe de professeurs en place ainsi que les trois nouvelles enseignantes : leur accueil et leur aide m'ont grandement facilité la prise de fonction. J'adresse également un grand merci aux personnels de la municipalité et aux élus pour les nombreux échanges que nous avons eus en amont de mon arrivée et depuis la rentrée. Les élèves tout comme les parents d'élèves sont chaleureux. C'est une belle rentrée scolaire.

Quels sont les enjeux aujourd'hui pour le directeur d'une école comme l'école Jean d'Ormesson ?

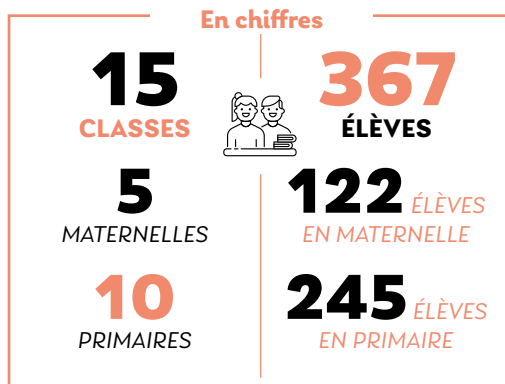
Mon objectif est le bien-être de l'ensemble des personnes de l'école : les élèves, ainsi que l'équipe pédagogique comprenant les enseignants, les ATSEM et les AESH (adultes apportant une aide aux élèves rencontrant des difficultés scolaires). J'aspire à la pleine réussite scolaire des élèves et à des relations sereines et de confiance avec les parents. J'aurai également à cœur de mener à bien les nombreux projets initiés par l'équipe enseignante.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur ces projets pédagogiques que vous envisagez de construire avec vos collègues enseignants, et sur leur mise en œuvre ?

Nous souhaitons poursuivre l'important partenariat avec la médiathèque pour travailler des thèmes comme par exemple, la mythologie, le prix littéraire jeunesse des Grandes Terres en lien avec le collège, le prix Chronos (intergénérationnel),...

Les projets pédagogiques sont nombreux. En lien avec l'intervenant de l'école de musique Vincent d'Indy, nous travaillerons sur les thèmes des continents ou de l'olympisme, avec toutes les classes de moyenne section à CM2. Plus particulièrement, dans le cadre des Jeux Olympiques qui se tiendront en France en été 2024, nous avons un projet pour une classe de CE1 et une classe de CE2. Nos premières actions seront la participation des classes de l'élémentaire (du CP au CM2) au cross de l'USEP à Chaponnay le 20 octobre 2023, ainsi que la participation de 2 classes de CE2 à une initiation pétanque proposée par l'amicale des anciens combattants de Toussieu. Est également prévue l'intervention de la gendarmerie de Saint-Laurent-de-Mure pour sensibiliser les élèves de CM2 aux dangers de l'Internet, avec validation d'un "permis Internet" à la clé. Vous le voyez, de nombreux projets rythmeront la vie des élèves tout au long de cette nouvelle année scolaire.

Merci beaucoup Monsieur FULOP. Bienvenue à Toussieu. Nous vous souhaitons pleine réussite dans votre fonction et dans l'atteinte de vos objectifs.



Rendez-vous



15 déc

Marché de Noël

Attractions gratuites en présence du Père Noël : calèche, carrousel, orchestre de rue. Nombreux stands de décorations, artisanat, friandises, dégustations.

Place de la mairie
16 h à 21 h

29 octobre

Bourse aux Jouets de la MAM
Salle des Fêtes

4 novembre

Loto du Foot
Salle des Fêtes

11 novembre

Commémoration de l'Armistice
Monument aux Morts - 11 h

8/9/10 décembre

Spectacle des Nounous
Salle des Fêtes

10 décembre

Concert de la chorale Touss'en Chantant
Église • 15 h

16 décembre

Spectacle Théâtre Jeunes

janvier

Salle des Fêtes
Cérémonie des vœux

18 février

Andouillettes du Foot
Stade

17 mars

Bourse Puériculture de la MAM
Salle des fêtes

1^{er} avril

Chasse aux Œufs
Plateau sportif

7 avril

J.O. 2024 et parcours du Cœur
Plateau sportif

28 avril

Vide grenier organisé par l'AS TOUSSIEU Football
Halle municipale

ATELIERS NUMÉRIQUES gratuits

Le Département du Rhône met gracieusement à la disposition des citoyens de notre commune un Conseiller numérique France Services.

Plusieurs ateliers et thématiques vous sont proposés :

- Initiation à la sécurité sur Internet
- Initiation aux bases de la tablette et du smartphone
- Initiation à la protection des données personnelles
- Installation et utilisation d'applications mobiles
- Gestion de dossiers et fichiers sous Windows
- Transfert de fichiers...

➕ **Sur inscription auprès de la médiathèque**
mediatheque.mairie-toussieu.fr
04 72 48 05 92
Place de la Mairie - 69780 Toussieu



Retrouvez
les prochaines dates



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Place de la Mairie
04 72 48 09 00
mairie@mairie-toussieu.fr
www.mairie-toussieu.fr

Horaires d'ouverture au public :
Lundi : 10 h - 12 h • 16 h - 18 h
Mardi : 10 h - 12 h • 16 h - 18 h
Mercredi : 10 h - 12 h
Jeudi : 10 h - 12 h • 16 h - 18 h
Vendredi : 10 h - 12 h • 16 h - 19 h

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

04 72 48 05 92
mediatheque@mairie-toussieu.fr
www.mediatheque.mairie-toussieu.fr

Horaires d'ouverture au public :
Mardi : 16 h - 18 h 30
Mercredi : 10 h - 12 h • 14 h - 17 h
Vendredi : 10 h - 11 h 30
Samedi : 10 h - 12 h

AGENCE POSTALE

04 78 40 57 78

Horaires d'ouverture au public :
Du mardi au vendredi : 8 h 15 - 11 h 45
Samedi : 8 h 30 - 12 h

POLICE MUNICIPALE

04 72 48 09 07

ÉCOLE JEAN D'ORMESSON

Directeur : Franck FULOP
04 72 48 09 05
ce.0692835g@ac-lyon.fr

DÉCHÈTERIE

Route de Toussieu - CD 147
69720 SAINT-LAURENT-DE-MURE
04 78 40 03 30 • www.smnd.fr

Saison basse (à partir du 30 octobre 2023) :
Du lundi au samedi :
8h30-11h45 / 13h30-16h45

CENTRE DE LOISIRS

06 15 89 14 03
alsh@mairie-toussieu.fr



BACS JAUNES

Collecte les lundis des semaines impaires sous réserve de modifications éventuelles

- 6 novembre
- 20 novembre
- 4 décembre
- 18 décembre
- 1^{er} janvier
- 15 janvier
- 29 janvier
- 12 février
- 26 février
- 11 mars
- 25 mars
- 8 avril

Sortir vos bacs la veille !

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Axel DUPART
03/01/2023

Ella Juliette Lucie SABATIER
06/01/2023

Paola SCHIAPPA
24/01/2023

Nathan Robert Jacques ROY
04/02/2023

Apolline Louise POYETON
10/03/2023

Romane Véronique POT BOURDON
29/03/2023

Élio Gaëtan ROUX
11/04/2023

Juliette Amélie BROYER
25/04/2023

Léna Giuliana QUENTRIC MARROCCO
26/04/2023

Martin Jean-Charles Thomas IWEINS
13/05/2023

Clémence DEQUEVAUVILLER
06/06/2023

Alice Lucie DUPEUBLE
03/07/2023

Lana Corinne Danielle LARGERON
27/07/2023

Maëlle Corinne Claude BOURGON
02/08/2023

Mathéo Roberto LEVRARD
05/08/2023

DÉCÈS

Louis QUIBLIER
02/04/2023

Ria YANG Veuve LY
22/07/2023

Éliane Josette Léonie FABRE Veuve VACHERON
01/09/2023

MARIAGES

Cédric Jean-Michel MALFREYT et Audrey ZIULU
29/04/2023

Loïc MAGNARD et Pauline ACHAIN
05/05/2023

Florian Nicolas CHEMARIN et Élise Marguerite Iris GANACHAU
13/05/2023

VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2023
 de 16h à 21h

MARCHÉ DE NOËL DE TOUSSIEU

Attractions gratuites pour les enfants
en présence du Père Noël :
calèche, carrousel, orchestre de rue
Nombreux stands :
décorations, artisanat, friandises, dégustations

📍 Place de la mairie

🌐 www.mairie-toussieu.fr

📌 Mairie de Toussieu